

Attestation d'engagement à concourir

Je soussigné(e), candidat(e) au parcours **BVA** « **B** Biologie **V**étérinaire **A**gronomie » de la 2ème année de Licence Sciences de la vie, atteste que je m'engage à me présenter au(x) concours suivant(s) :

LICENCE-AGRO (ex-"B-BIO") (Écoles Agronomiques)

LICENCE-VÉTO (ex-"B-ENV") (Écoles Nationales Vétérinaires)

- Compte tenu du caractère très concurrentiel du concours VÉTO, ainsi que de la grande diversité de métiers ouverts par le concours AGRO (y compris dans la santé animale), **nous déconseillons vivement l'inscription au seul concours VÉTO.**

- **Attention, les étudiant(e)s ne respectant pas leur engagement à s'inscrire au(x) concours coché(s) ci-dessus ne seront pas pris en charge pour la préparation des oraux.** Les modules correspondants seront alors sanctionnés d'un 0/20.

- En fonction des résultats obtenus au terme de la L2, **l'équipe pédagogique se réserve le droit de conditionner le passage en L3 BVA.** Seront notamment concerné(e)s les étudiant(e)s dont la moyenne générale, ainsi que les notes des modules complémentaires (anglais, chimie, sciences et société) ne seraient pas toutes supérieures à 12/20.

- **Attention également, les étudiant(e)s de BCPST1 sont invité(e)s à candidater en L2 BVA mais ne pourront concourir aux concours LICENCE qu'en L3 BVA** (arrêté du 9 novembre 2023).

NOM Prénom :

Date :

Signature :